

# BGer 5A 51/2024 vom 30. Januar 2024

Bundesgericht, 2024-01-30, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger\\_5A\\_51\\_2024](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_5A_51_2024)

FR: TF 5A 51/2024 du 30 janvier 2024

IT: TF 5A 51/2024 del 30 gennaio 2024

## Regeste

restitution provisoire du droit de déterminer le lieu de résidence de l'enfant et expertise familiale | Droit de la famille

## Erwägungen

### E. 1.1

A.A.\_\_\_\_\_ (1979) et B.A.\_\_\_\_\_ (1972) se sont mariés en 1999; un enfant est issu de leur union, C.A.\_\_\_\_\_ (2007).

### E. 1.2

La situation de l'enfant a donné lieu à de nombreuses décisions de mesures provisionnelles. Par décision de mesures provisionnelles du 20 juillet 2023, la Justice de paix de l'arrondissement de la Veveyse a, notamment, maintenu le retrait du droit des parents de déterminer le lieu de résidence de leur enfant (II); placé celui-ci pour une durée indéterminée, au plus tard le 18 septembre 2023 (III); dans l'intervalle, autorisé un retour à domicile à certaines conditions (IV); confirmé l'expertise familiale en faveur de l'enfant (VI) et confié l'expertise à un pédopsychiatre (VII).

### E. 1.3

Par décision du 12 octobre 2023, la Justice de paix a reconsidéré (en partie) sa précédente décision quant aux chiffres II, III et IV de son dispositif; en revanche, elle a maintenu ses chiffres VI et VII, relatifs à l'expertise familiale.

### E. 1.4

Par arrêt du 6 décembre 2023, la Cour de protection de l'enfant et de l'adulte du Tribunal cantonal de l'État de Fribourg a rejeté, dans la mesure où ils n'étaient pas devenus sans objet, les recours formés par les parents contre la décision du 20 juillet 2023, déclaré irrecevable le recours formé par le père contre la décision du 12 octobre 2023 et, par conséquent, confirmé les décisions précitées (II/ a - c et III).

## E. 2

Par mémoire mis à la poste le 25 janvier 2024, les parents exercent un recours en matière civile au Tribunal fédéral contre l'arrêt cantonal; ils concluent à ce que la mise en oeuvre de l'expertise familiale en faveur de l'enfant soit " suspendue ". A titre préalable, ils sollicitent l'assistance judiciaire et (dans la motivation du recours) l'octroi de l'effet suspensif quant à l'exécution de la mesure contestée. Des observations n'ont pas été requises.

## E. 3

Aux termes de l' art. 100 al. 1 LTF , le recours contre une décision doit être déposé devant le Tribunal fédéral dans les 30 jours qui suivent la notification de l'expédition complète. La

computation du délai est régie par les règles générales posées aux art. 44 ss LTF . En l'espèce, il ressort de l'arrêt entrepris que le présent litige s'inscrit dans une procédure de mesures provisionnelles ( cf . art. 445 CC ); cette qualification est aussi partagée par les recourants, qui affirment que la " procédure dans laquelle l'expertise [familiale] a été ordonnée est de nature provisionnelle au sens de l' art. 98 LTF " ( ch. II, p. 3 ). Il s'ensuit que, conformément à l' art. 46 al. 2 let. a LTF , le délai de recours n'est pas suspendu " durant les fêtes de fin d'année du 18 décembre 2023 au 2 janvier 2024 inclus ". En l'occurrence, la décision entreprise a été notifiée le 12 décembre 2023; déposé le 25 janvier 2024, le recours est dès lors largement tardif.

#### **E. 4**

Vu ce qui précède, le présent recours doit être déclaré irrecevable par voie de procédure simplifiée ( art. 108 al. 1 let. a LTF ). Les conclusions des recourants étaient d'emblée vouées à l'insuccès, de sorte que leur requête d'assistance judiciaire est rejetée ( art. 64 al. 1 LTF ). Comme l'irrecevabilité procède d'une erreur grossière de leur mandataire, dont la façon de computer le délai de recours contredit une norme juridique claire, les frais seront mis à sa charge ( cf . sur cette possibilité: BOVEY, in : Commentaire de la LTF, 3e éd., 2022, n° 19 ad art. 66 LTF , avec la jurisprudence citée; arrêt 5A\_48/2024 du 26 janvier 2024). Le présent arrêt rend sans objet la requête d'effet suspensif.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.